

# En 2 mots...



Mairie de Menthon-Saint-Bernard  
284, rue Saint-Bernard  
74290 Menthon-Saint-Bernard

Tél : 04 50 60 12 88

Fax : 04 50 60 07 60

Nouvelle adresse courriel :  
accueil@mairie-menthon.fr

site internet :

<http://www.menthon-saint-bernard.fr>

Horaires

d'ouverture de la Mairie :  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h

## ENQUÊTES

Grand Ancey Agglomération et le CAUE (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement) réalisent actuellement des enquêtes sur notre territoire. Les enquêteurs sont munis d'une carte d'accréditation qu'ils doivent vous présenter. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Grand Ancey Agglomération :  
Enquête sur le fonds Air-Bois.

CAUE : Enquête sur Les usages et accès aux services de proximité et à la nature.

## GRAND ANCEY AGGLOMÉRATION : REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE MENTHON SAINT-BERNARD :

- Antoine de MENTHON : Vice-Président en charge des affaires budgétaires,
- Alain HAURAT : Commission Aménagement,
- Anne HUDAULT : Commission Finances et Commission d'évaluation des charges transférées,
- Laurence MICHEL : Commission Économie et Tourisme,
- Catherine PAGES : CIAS et Commission Environnement.

## LE MOT DU MAIRE

Les travaux d'aménagement de la plage se poursuivent selon le planning prévu permettant d'entrevoir la saison 2017 avec sérénité. La remise en état des pelouses interviendra in fine, après la réinstallation d'une aire de jeux pour les plus jeunes.

Le budget 2017 devrait nous permettre d'engager certains travaux dont notamment, avant l'été, un reprofilage de la chaussée de la Promenade Philibert d'Orlyé permettant également de revoir la question du stationnement des véhicules et de laisser une place plus importante aux promeneurs.

Les travaux d'aménagement de la Route des Côtes pourraient être lancés au

second trimestre, sous réserve de l'accord de Grand Ancey Agglomération pour le renforcement de la conduite d'eau potable Ramponnet-Les Moulins.

Par ailleurs, des travaux de sauvegarde de la Chapelle de Ramponnet (toiture, façades, drainage du pourtour) pourraient être entrepris dès accord du plan de financement par le département.

Le bulletin municipal de l'été 2017 reviendra plus en détail sur ces travaux.

Maire de MENTHON SAINT-BERNARD  
Vice-Président Grand Ancey Agglomération

## P.L.U. : ACHÈVEMENT DE LA PROCÉDURE PAR GRAND ANCEY AGGLOMÉRATION

La compétence P.L.U. a été transférée à l'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Grand Ancey Agglomération va donc achever la procédure d'élaboration du P.L.U. de la Commune.

Toutefois, à compter du 26 mars 2017, et en application de la loi ALUR, les Plans d'Occupation des Sols sont devenus caducs. Aussi, à compter de cette date et jusqu'à l'approbation définitive du P.L.U., la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.). Pendant cette période, toutes les demandes d'urbanisme ne seront délivrées qu'avec avis conforme de l'État.

## BUDGET 2017

Le conseil municipal a voté ses budgets pour l'année 2017. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence eau potable a été transférée à GRAND ANCEY. Demeurent donc les budgets « principal » et « annexe des activités commerciales ». Comme chaque année, les budgets communaux feront l'objet d'une présentation détaillée dans le prochain Bulletin Municipal.

## IMPACT DE L'INTERCOMMUNALITÉ SUR LA FISCALITÉ

La nouvelle intercommunalité a également un impact sur la fiscalité directe locale. En effet, jusqu'en 2016, le taux de la taxe d'habitation comprenait une part du taux transférée du Département depuis 2011. A compter de 2017, cette part revient à GRAND ANCEY, le taux passant donc de 12,58% à 7,56% pour la Commune. La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), la Taxe Foncière Non Bâti Additionnelle (TFNBA) et l'Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER) sont également transférées à GRAND ANCEY. Ce « manque à gagner » pour la Commune est intégralement compensé par GRAND ANCEY qui versera désormais à la Commune une attribution de compensation destinée à neutraliser les effets des transferts et de l'harmonisation des bases des taxes d'habitation. Pour l'année 2017, les taux communaux des contributions directes locales sont fixés ainsi : Taxe d'habitation : 7,71% ; Taxe foncière sur le bâti : 11,12% ; Taxe foncière sur le non bâti : 26,38%.

Au-delà des transferts de recettes, et suite à la disparition de la CCT, certaines charges supplémentaires ont été transférées aux Communes : terrains de sports, petite enfance et balayage dont la gestion a été confiée au SIVOM de la Tournette. Ces transferts font également l'objet de compensation de GRAND ANCEY.

### DIAGNOSTIC DES BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La direction de la Valorisation des déchets de GRAND ANNECY met à disposition des usagers des bacs roulants conformes pour la collecte des déchets ménagers. Chaque bac est référencé dans une base de données de telle sorte que les agents de livraison puissent intervenir rapidement et efficacement pour réparation ou échange de bacs en cas de casse. Afin d'apporter la même qualité de service sur l'ensemble du territoire, un diagnostic du parc des bacs roulants existants est engagé depuis le 27 février et se terminera le 31 juillet 2017. Les agents chargés de ce diagnostic disposent d'un badge et d'une lettre d'accréditation.

### LES SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS

En dépit de la poursuite d'une nécessaire rigueur budgétaire, les subventions 2017 aux associations ont été reconduites.

### PLAGE : CHOIX DU GÉRANT

À la suite d'une consultation du type appel d'offres, le conseil municipal a, sur proposition de la Commission « Plage », choisi un nouveau gérant parmi les différentes offres pour la gérance du futur restaurant-buvette de la plage pour les saisons 2017, 2018 et 2019. Il s'agit de la SARL BJB représentée par Monsieur Maxime OCCELLI qui gère pendant la saison hivernale le restaurant d'altitude Le Relais de l'Aiguille à La Clusaz. Cette gérance est consentie aux conditions suivantes : part fixe = 35.000 €HT/ saison, part variable = 0,40 € net par entrées payées par saison.

### SIVOM DE LA TOURNETTE

Ce syndicat intercommunal comprend : Menthon-Saint-Bernard, Talloires-Montmin et Veyrier du Lac. Il exerce les compétences Petite Enfance (crèche halte-garderie des Epèles (à Veyrier), (Terrains de sports (terrains de football à Menthon) et balayage mécanique de la voirie. Bureau du SIVOM de La Tournette : Présidente : Stéphanie CHAPUS (Veyrier du Lac). Vice-Présidents : Daniel BOA (Talloires-Montmin) et Patrice COUTIER (Menthon).

Les 2 autres représentants de la Commune au comité du SIVOM sont Emmanuelle FOLLIN-ARBELET (1<sup>re</sup> adjointe) et Anne HUDAULT (3<sup>e</sup> adjointe).

### PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Comme annoncé dans le dernier En 2 Mots, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, à l'instar des passeports, la Mairie ne peut désormais plus recevoir, ni instruire les demandes de cartes d'identité. Il convient de vous rapprocher des Mairies qui ont déjà la charge du recueil des demandes de passeports. Pour Menthon, ces demandes sont faites auprès des Mairies d'Annecy, d'Annecy le Vieux, de Thônes ou de Cran Gevrier. Le dépôt des demandes de passeport ou de carte d'identité s'effectue dans la plupart de ces Mairies sur rendez-vous. Nous vous invitons donc à les contacter avant votre déplacement. Il est par ailleurs recommandé de remplir une pré-demande en ligne sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et de privilégier l'achat de timbres fiscaux dématérialisés (sur internet ou dans les bureaux de tabac). Un point numérique est installé depuis le mois d'avril à la Préfecture pour effectuer ces démarches sur internet. Si les cartes nationales actuelles demeurent valides jusqu'à leur expiration, celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures (à la date de délivrance) conservent le bénéfice d'une prorogation de 5 ans et n'ont donc pas à être renouvelées. Toutefois, le titulaire d'une carte d'identité facialement périmée peut solliciter le renouvellement avant la fin des 5 années supplémentaires dans les cas habituels le justifiant : changement de nom, d'adresse, déménagement ou nouvelle dénomination, ou exceptionnellement s'il doit voyager à l'étranger avec un justificatif de ce projet.

### ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

2017 est une année de refonte complète des listes électorales. Vous allez donc recevoir une **nouvelle carte électorale** pour les élections :

**Présidentielles** : des 23 avril et 07 mai 2017

**Législatives** : des 11 et 18 juin 2017

Vous devrez vous présenter au bureau de vote (salle du Clos Chevallier) muni de cette nouvelle carte ET d'une pièce d'identité.

### CHÂTEAU DE MENTHON

Samedi 22 avril 2017



Maurice et Pierre-Henri de MENTHON, nouveaux copropriétaires du Château de MENTHON, accueilleront les habitants de la Commune, le samedi 22 avril 2017 à 16h au Château. A cette occasion ils présenteront aux Menthonnais leurs différents projets d'animation du site.

### LES JARDINS ANIMÉS : LE 1<sup>ER</sup> MAI 2017

L'événement majeur de la 15<sup>e</sup> édition des « JARDINS ANIMÉS », sera le baptême d'un rosier spécialement créé par FABIEN DUCHER pour la commune de Menthon Saint- Bernard. Cette création portera le nom symbolique de « Belle de Menthon ». La cérémonie est prévue à 11 heures en présence de nombreuses personnalités.

C'est un rosier arbustif solide au feuillage « vert brillant ». Les fleurs poussent en bouquets. Elles sont de coloris « abricot » et déflouissent « rose ».

Elles dégagent un parfum fruité de la fin mai jusqu'aux premières gelées. Ce rosier est facile à cultiver, isolé ou en massif. Il forme un buisson compact poussant entre 0,90 et 1,20 mètre. Fabien DUCHER sera présent pour vous faire découvrir cette exclusivité.

Comme habituellement, Le public retrouvera « côté jardin » les producteurs locaux de végétaux, de plantes vivaces, annuelles et potagères, et « côté cour », les gourmandises, les produits de bien-être, de la décoration et de l'artisanat. Conseils d'associations spécialisées et ateliers enfants seront toujours proposés pendant cette journée.

Retenez votre lundi 1<sup>er</sup> mai 2017, entre 9 heures et 18 heures, venez faire votre marché jardinage en circuit court et profitez d'un moment de détente en famille ou entre amis, au bord du lac.



### CLASSE VERTE AUX GLIÈRES DU CLOS CHEVALLIER

Le séjour classe-verte des élèves de CE1 et de CE2 de l'école du Clos Chevallier aura lieu du lundi 15 au mercredi 17 mai 2017 aux Glières. Le conseil municipal a décidé de reconduire la subvention de 10€ par enfant et par jour.

## ECOLE MATERNELLE DU CLOS CHEVALLIER

**Lundi 16 janvier**, François Perreti est intervenu à l'école sur le thème « du blé au pain ». Les élèves ont fabriqué un petit pain chacun qu'ils ont rapporté à la maison.

**Vendredi 17 mars**, les moyens et les petits sont allés à la Croix Fry pour une grande matinée d'ateliers dans la neige avec l'école maternelle de Veyrier. Les grands ont effectué, aux Glières, le parcours raquette installé par l'USEP, mêlant découverte d'un sport et étude du milieu.

**Le projet piscine**, commencé en décembre, s'est terminé **le 23 mars**. Le créneau du jeudi matin, l'horaire et la période nous convenaient parfaitement. Nous allons nous rapprocher de l'école de Veyrier du Lac pour notre demande l'an prochain afin de réduire le coût du transport.

**Le vendredi 7 avril** nous avons fêté le retour du printemps sur le thème du théâtre. Les PS/MS ont défilé déguisés en Arlequin, les GS en Pierrot et Colombine. La dernière séance de cinéma à Talloires-Montmin est programmée **le jeudi 13 avril** : « Kirikou et la sorcière ». Notre projet d'arts visuels avec Fabienne Varrot commencé **le 12 avril** s'achèvera par une exposition des travaux des enfants **le vendredi 30 juin**, jour de la fête de l'école.

## ECOLE DES MOULINS

Depuis janvier, les ateliers de cinéma d'animation permettent aux élèves de réaliser des films avec l'aide d'un intervenant : Olivier. Les CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 découvrent cet art, les salles de classe deviennent de véritables studios professionnels ! Ce projet fait appel à la production d'écrit. Les CP-CE1 devaient raconter le voyage d'une petite goutte d'eau. Après un vote, une seule histoire a été retenue et portée à l'écran sous la forme d'un film. 1<sup>re</sup> étape : le story board, puis passage à l'action avec création des décors, personnages et accessoires entièrement imaginés par les enfants. Enfin arrive l'étape du tournage avec appareil photo et ordinateur. Olivier revient nous voir en mai pour la bande son des films. Cette expérience est une manière originale de travailler de nombreuses compétences scolaires, de favoriser l'imagination et de fédérer

un groupe. A retenir, le mardi 23 mai : projection de tous les films réalisés à la salle Pierre Lamy d'Annecy.



La classe de CE2/CM1/CM2 participe aux activités proposées par l'association « Sentinelles du Lac ». Le projet consiste en un suivi du lac décliné en trois interventions avec un animateur nature pour sensibiliser les enfants à leur environnement proche et suivre l'évolution du lac, de ses milieux et de ses habitants.

La première sortie « terrain » s'est déroulée au bord du lac à Menthon St Bernard. Les enfants ont découvert le lac, les oiseaux d'eau... et comment réaliser un suivi scientifique à travers des ateliers ludiques, scientifiques et d'observation. Cette première intervention vise également à initier les élèves à la réalisation de relevés et de suivis permettant de reconduire cette opération en autonomie. A ce titre, un kit est mis à disposition de la classe tout au long de la période concernée.



Samedi 20 mai : Fête de l'école « l'eau dans tous ses états » / Exposition des œuvres des enfants à l'école / Jeux / Déjeuner.

Mai / juin : Séances de voile pour les CE2, CM1 et CM2.

Juin : Sortie en bateau de découverte du lac d'Annecy.

Et peut-être : Intervention d'un « aventurier-explorateur » spécialiste de la plongée sous glace dans toutes les classes...

## ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS, COMMENT GÉREZ VOS DÉCHETS ?

Pour répondre à des besoins ponctuels, le GRAND ANNECY met à disposition des associations « loi 1901 » et des communes organisant des événements, à caractère non commercial, sur son territoire, du matériel adapté pour favoriser une bonne gestion des déchets. Le GRAND ANNECY peut mettre gratuitement à disposition des bacs de tri avec des consignes dédiées aux manifestations et des totems de tri et des gobelets réutilisables dont la gestion est assurée en partenariat avec un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Contact et lien : les ambassadeurs du tri du GRAND ANNECY : 04 50 33 02 12 ou valorisationdechets@grandannecy.fr

## SOLEIL SOLEIL

Grâce au succès de la fête du boudin et aux généreux dons reçus, Soleil Soleil, qui accompagne six familles dont un enfant est atteint d'une maladie orpheline, a décidé soutenir un nouvel enfant. Le 10 mars, nous avons remis à chacune des sept familles un chèque de 2000€. Nous remercions à cette occasion le soutien de la mairie à notre association. Prochaines dates à venir : Dimanche 25 Juin selon le temps soit au square vers le Palace soit au Clos Chevalier : repas des bénévoles qui participent à la réussite de la fête du boudin

Début septembre : sortie au zoo de Beauval avec les enfants.

Tous celles et ceux qui souhaitent s'investir dans l'association sont les bienvenus et peuvent contacter le Président Laurent Nycollin au 06 62 12 80 05



## L'ART RIVE DROITE

Du 7 avril au 21 avril les artistes peintres et sculpteurs de l'Art Rive Droite exposeront à la Salle St. Thérèse de la Clusaz puis du 22 Juillet au 6 Août à La Savoyarde (parking de la plage) à Talloires-Montmin.

Entrées libres à chaque fois.



## LES PETITS GOURMETS DE MENTHON

Vie privée, École et Cantine : quels rôles éducatifs ?

- C'est à la maison, que l'on apprend :
  - les mots magiques : s'il vous plaît, je vous remercie, excusez-moi, bonjour,
  - à être honnête, ne pas mentir, être à l'heure, faire preuve de diligence, de solidarité et de respect envers leurs camarades, les adultes et tous les enseignants, ainsi que le personnel de la cantine,
  - à être propre, ne pas parler avec de la nourriture dans la bouche et ne pas jeter de déchets par terre ou dans la nature,
  - à s'organiser, prendre soin de ses affaires et respecter celles des autres.
- C'est à l'école que l'on enseigne, les mathématiques, le français, l'histoire, la géographie, la physique, la biologie, l'anglais, l'éducation physique et que l'on renforce l'éducation que l'enfant reçoit de ses parents à la maison.
- C'est à la cantine que l'on apprend à se tenir à table, à goûter à tous les plats, à vivre en collectivité et à aider les plus petits.

À chacun son rôle.

J. Fauchet, C. Tissot et A. Bellato

## LA GLISSE BERTHOLLET

Tous les 1<sup>ers</sup> Mai, La Glisse Berthollet organise sa brocante - vide grenier dans le Bourg de Talloires-Montmin et vous attend très nombreux pour y participer. Les personnes qui souhaitent réserver un emplacement peuvent déjà s'inscrire (documents disponibles en mairie de Talloires-Montmin ou par mail à brocantetalloires@gmail.com). Renseignements au 06 37 80 96 31. Un snack/buvette sera à votre disposition sur la place de la mairie. Les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés à l'association. A très bientôt pour cette journée conviviale et pleine d'objets en tous genres.

## LE CLUB DES ANCIENS

Le calendrier des activités hebdomadaires reste le même : le lundi à 9h, gym animée par Monsieur Martin Engler à la salle du Clos Chevallier - le mardi dès 14h, jeux de cartes et de société à la salle polyvalente - le mercredi, randonnées en moyenne montagne et promenades dans le village et alentours. Activités à venir :

- Voyage aux Iles Canaries du 4 au 11 juin 2017.
- Repas "buffet froid" en août 2017.

## AGENDA

30 avril : Marathon du Lac d'Annecy.  
 1<sup>er</sup> mai : Jardins animés, marché aux plantes au bord du lac.  
 6 mai : Concert du Chœur national des Jeunes, Eglise, 20h30, entrée libre  
 8 mai : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 : Cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts.  
 21 mai : Vide grenier de l'Ecole des Loisirs, au port.  
 25 mai : Tournoi du Lac, football.  
 27 et 28 mai : Maxi Race  
 30 juin : fête de l'école du Clos Chevallier  
 1<sup>er</sup> juillet : fête de l'école des Moulins

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Nina GARIBAL le 08 février 2017  
 Méo AUBERT le 12 mars 2017

### DÉCÈS

Marie de DARTEIN le 04 février 2017 (100 ans)  
 Maurice HOUBRE le 06 février 2017 (95 ans)  
 Marie-Thérèse RENDU née HUDRY le 20 février 2017 (86 ans)  
 Lucienne DUTOUR née CHAUVIN le 24 février 2017 (96 ans)  
 Michel BARBIER le 25 février 2017 (77 ans)  
 André REVET le 19 mars 2017 (91 ans)

## TÉLÉPHONES UTILES

La Poste de Menthon 36 34 (professionnels) et 36 31 (particuliers)  
 Salle du Clos Chevallier 04 50 60 15 79  
 Office de Tourisme 04 50 45 00 33  
 Maison Paroissiale 04 50 60 12 53  
 Crèche Halte-Garderie Les Epèles 04 50 60 04 42  
 La liste des assistantes maternelles agréées est également disponible en mairie.  
 Aide à Domicile en Milieu Rural 04 50 64 44 03

## GRAND ANNECY

Informations générales 04 50 63 48 48  
 Grand Annecy  
 46, avenue des Iles  
 www.grandannecy.fr agglo@grandannecy.fr

### Les 3 relais de proximité

Alby sur Chéran 04 50 68 11 99  
 129, route de Plaimpalais.  
 Thorens Glières 04 50 22 43 80  
 300 rue des Fleuries  
 Saint-Jorioz 04 50 68 54 43  
 225, route des Sales

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accueil 04 50 63 49 05  
 Parcs d'activités 04 50 63 49 06  
 Accompagnement des entrepreneurs 04 50 52 18 43  
 Taxe de séjour 04 56 49 40 30

Taxi Dominique Baziere 06 09 30 08 66  
 Taxi Bernard Tirode 06 20 27 62 58  
 Sapeurs Pompiers 18 ou 112  
 Gendarmerie 04 50 23 02 23 ou 17  
 Police municipale 04 50 60 12 88  
 police.municipale@mairie-menthon.fr  
 SAMU 15 ou 112  
 Centre Hospitalier de la région d'Annecy 04 50 63 63 63  
 Météo Chamonix 08 92 68 02 74

### MOBILITÉ

Accueil 04 50 63 49 77  
 Transports scolaires : inscriptions et délivrances de cartes pour les élèves dans les 3 relais de proximité et à l'espace Sibra  
 Sibra 04 50 10 04 04  
 Vélonecy 04 50 51 38 90

### EAU POTABLE

Accueil, abonnement, 04 50 33 89 30  
 Devis travaux 04 50 33 89 33  
 Urgences 24H/24 04 50 33 89 89

### VALORISATION DES DÉCHETS

Numéro unique 04 50 33 02 12

### PERSONNES AGÉES

Numéro unique 04 50 63 48 00  
 Portage des repas 04 50 33 65 33

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Accueil 04 50 63 48 74

## I N F O S

### Collecte des Ordures Ménagères

- Du 16 septembre au 14 juin : lundi (y compris si le lundi est férié)
- Du 15 juin au 15 septembre : le lundi et le jeudi (y compris si le lundi ou le jeudi est férié)

### Containers des résidences secondaires

Il est recommandé aux résidents secondaires de demander à leur voisinage de rentrer les containers pendant leur absence. Pour les locations saisonnières, nous recommandons aux propriétaires de prévenir leurs locataires de rentrer les containers que les locataires précédents auraient pu laisser sur la voie publique.

### Déchetterie intercommunale

- Avril à Octobre du lundi au vendredi : 14h/19h, le samedi : 9h/12h - 13h/19h, le dimanche : 9h/12h  
 Fermeture les jours fériés
- Novembre à Mars du lundi au vendredi : 13h30/17h : le samedi : 9h/12h - 13h/18h, fermeture le dimanche et les jours fériés

Téléphone : 04 50 60 14 53

Adresse : route du Col de Bluffy - 74290 MENTHON-SAINT-BERNARD

Site Internet de la Commune  
<http://www.menthon-saint-bernard.fr>

Tout au long de l'année, vous pouvez retrouver l'ensemble des publications municipales (bulletin municipal, En 2 Mots...) sur le site internet de la Commune.